



Club d'escalade de Lanaudière
Assemblée générale annuelle
Procès verbal

6 août 2020

Montagne du Tranchant,
Route du Lac Clair, Saint-Côme

1. Ouverture de l'Assemblée
19h31
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
Alexis Beudet-Roy, Président
Mélodie Mayer, Secrétaire
Unanimité
3. Vérification du droit de présence et du quorum
16 membres
Quorum respecté
4. Adoption de l'ordre du jour
Unanimité
5. Mot du président/Compte rendu de l'escalade dans la région
 - 5.1. Présentation du nouveau site web et du nouveau logo
Acclamations du travail effectué par Steve Bourdeau
 - 5.2. Présentation des t-shirts
 - 5.3. Compte rendu des activités (initiations, formations, etc.)

Il est mentionné qu'il serait souhaitable d'offrir plus d'activités d'escalade aux Lanaudois.
Présentation du partenariat avec le Gît'enfant.
Il est mentionné que le CMEL a besoin de matériel pour les activités.
Serge mentionne qu'il a du matériel de disponible.

 - 5.3.1. Formations
Il est mentionné qu'il serait souhaitable d'offrir plus de formations pour sensibiliser les grimpeurs.
 - 5.4. Gym Sainte-Émélie-de-l'Énergie
La municipalité souhaite faire une demande de subvention pour la construction d'un mur d'escalade de bloc intérieur dans leur centre sportif.
John mentionne l'importance d'avoir une structure de qualité.
 - 5.5. Bilan des travaux sur les sites

Il est mentionné pour le nouveau site à Saint-Alphonse-Rodriguez que:
Serge et John aimeraient obtenir le rapport concernant le ski de montagne.
Serge propose d'organiser une activité citoyenne.
Serge propose de faire un groupe Facebook ouvert qui tient la communauté au courant du développement.

Club d'escalade de Lanaudière
Assemblée générale annuelle
Procès verbal

6 août 2020

Serge dit que le groupe Développement Escalade Lanaudière manque de publications.

Il est proposé pour la montagne du Tranchant que le CMEL soit responsable du camping et de son entretien.

Unanimité

Il est mentionné que le nombre de grimpeurs est en forte croissance au Lac du Cap.

Il est mentionné que 6-7 voies sont en travail à Mandeville et qu'il y a un potentiel de 30 à 40 belles voies. Un résident se plaint de la présence des grimpeurs.

6. Présentation des états financiers

7. Modification des règlements généraux

Il est proposé de remplacer l'Article 4.1 par:

« Le conseil d'administration du Club est composé de cinq (5) à dix (10) personnes élues. Les personnes élues peuvent refuser leur siège dans un délai de 48 heures après l'AGA. »

Unanimité

8. Élection des administrateurs

Alexis Beaudet-Roy

Serge-Alexandre Demers-Giroux

Bruno Demers-Giroux

Socrate Badeau

Steve Bourdeau

Evan Stassinis

Jessica Smith

Mérodie Mayer

Unanimité

9. Varias

10. Prendre les coordonnées des personnes intéressées comme bénévoles

11. Levée de l'Assemblée

20h46

12. Petite rencontre entre administrateurs.